



---

## Séance du lundi 25 mars 2019

---

Date de la convocation: 19/03/2019

**Date d'affichage de la convocation : 19/03/2019**

**Membres en exercice**  
: 10

*L'an deux mille dix-neuf et le vingt-cinq mars 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire*

**Présents : 8**

**Présents :** Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE

**Votants: 9**

**Pour:**  
**9**

**Représentés:** Geneviève FOUCONNIER

**Secrétaire de**  
**séance:**

**Excusés:** Guy CLARAC

**MASSEY Laurence**

**Absents:**

---

### Objet: Equipement espace de travail et communication - DE\_2019\_006

La commune de Préneron a dédié un espace de travail à l'étage de la nouvelle mairie pour des télétravailleurs. Un projet afin de revitaliser le centre bourg, contribuer au développement d'une économie locale vivante et réinventer du lien social.

Notre campagne de communication engagée sur plusieurs mois, à l'échelle locale et régionale pour promouvoir nos bureaux, n'a attiré aucun candidat.

Après un entretien avec un expert en télétravail, des bureaux « nus » ne correspondent pas au profil des utilisateurs qui se déplacent tout simplement avec un ordinateur portable.

Aussi, nous devons lancer une opération communication-marketing qui consiste à créer un espace de télétravail convivial et attractif. Pour ce faire, il est impératif d'investir sur des équipements sur mesure, à savoir :

Pour les trois bureaux : - Six tables de bureaux avec espace de rangement personnel, et six fauteuils.

- Une table de réunion et six chaises visiteurs.

- Bibliothèques cloison de séparation.

- Porte-manteaux, corbeilles à papier, horloge, plantes vertes.

- Box internet avec borne Wi-Fi.

Pour l'espace détente : - un ensemble table basse/fauteuils « cabriolet » et poufs.

Pour l'espace coin repas : - un ensemble table/chaises et du petit matériel électroménager (frigorifère, micro-ondes, cafetière, théière).

Communication : Campagne « street marketing » par la réalisation, l'impression et la distribution de flyers.

Qu'à l'exposé de Monsieur le maire, le conseil municipal à l'unanimité,

**Approuve** cette opération communication-marketing et les différents achats,  
**Mandate** Monsieur le maire d'inscrire ces dépenses au budget

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire, Guy FAVAREL

Date réception Préfecture  
et publication le : 26/03/2019